

1

Reconstruction des paysannats africains : inaliénabilité des droits sur le foncier et souveraineté alimentaire collective en Afrique australe ?

Sam Moyo

Introduction : les paysannats et la transformation agraire

Cinquante années après l'accès des pays africains à l'indépendance, suivie de la défaite du colonialisme de peuplement inspiré par l'Apartheid en Afrique australe, la plus grande partie des paysans du continent fait face, de manière persistante, à une crise de reproduction sociale fondamentale qui se manifeste par un accès inadéquat à l'alimentation, une malnutrition chronique et des revenus de l'agriculture et de l'élevage en baisse. Ils doivent recourir à des stratégies de survie qui ne les sortent pas de la marginalisation.

L'Afrique de la période coloniale comme celle de la période post coloniale n'a pas réussi à résoudre trois questions agraires classiques qui constituent des éléments fondamentaux de la démocratisation et du développement national (intégré), à savoir l'augmentation de la productivité agricole (Mafeje 2003) pour améliorer l'offre de denrées alimentaires de consommation courante ; la fourniture de matières premières pour le développement industriel de base et l'expansion de l'emploi dans ce secteur (Patnaik 2003) ; et la promotion de l'accumulation dans l'agriculture. Cet échec se manifeste dans les pays périphériques semi-industrialisés (comme l'Afrique du Sud, avec sa transition agraire

d'accumulation par le sommet basée sur la discrimination raciale), dans les économies agraires prétendument florissantes basées sur le paysannat (par exemple, le Kenya et le Malawi), ou dans les fragiles régions pastorales sahéliennes. C'est qu'en Afrique le mode de colonisation a imposé trois stratégies différentes d'extraction et d'accumulation de surplus agraires qui, tout en présentant des spécificités sous-régionales, ont toutes échoué dans leurs recherches de solutions aux problèmes agraires.

Cette transition agraire manquée est la conséquence de deux siècles d'aliénation du foncier et de surexploitation de la main-d'œuvre agraire qui fut historiquement plus globale en Afrique australe dans de vastes domaines agricoles et dans les mines que dans les zones de colonies dites d'encadrement caractérisées par l'exploitation systémique des paysanneries, à travers l'extraction à grande échelle du surplus de leur production et leur mal-intégration au régime commercial capitaliste mondial inégalitaire par le colonialisme puis par les pouvoirs issus des indépendances. Dans les années 1990, l'ajustement structurel intensifia l'extraversion agricole de l'Afrique et l'extraction inégale du surplus, y compris à travers une seconde vague diffuse et de faible intensité de concentration foncière, l'augmentation des importations de produits alimentaires et la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire. Jusqu'en 2000, le principal résultat a été le sous-développement des systèmes de production agraire et une aggravation des problèmes de la faim en milieu rural.

Plus récemment, il y a de la part des divers « investisseurs » étrangers, prédateurs fonciers, un effort global pour déposséder à grande échelle le paysannat africain de ses terres les plus fertiles et des ressources en eau dans les zones qui connurent la colonisation d'encadrement et à la périphérie de celles de peuplement, ainsi que pour exploiter leur main-d'œuvre en tant que travailleurs directs, « petits planteurs » et « agriculteurs sous contrat ».

Ces stratégies d'accumulation agraire fragilisent fortement la valeur sociale de la production paysanne, basée comme elle l'est sur le travail familial indépendant et les terres familiales, avec pour but de fournir de la nourriture et d'autres produits destinés d'abord à l'autoconsommation. De fait, les paysans pauvres ont été les plus déterminés à maintenir la production alimentaire, même au cours des PAS et des diverses crises mondiales des cours des produits de base, même si leur production a été inadéquate (Mafeje 2003) pour soutenir des besoins de consommation en hausse.

Les familles paysannes mobilisent la main-d'œuvre familiale directe et celle d'autres personnes apparentées, valorisent les ressources biologiques (graines) et d'autres ressources locales, et adoptent de nouvelles cultures et technologies (surtout celles qui sont localement adaptées) pour étendre une production agricole à faible intensité d'énergie, destinées aux besoins locaux plutôt que dans le but d'une surconsommation au sein des marchés occidentaux. Les travailleurs et le paysannat sans terre ont recherché une reproduction sociale, malgré le retrait par l'État néolibéral de son soutien à l'agriculture paysanne et à la protec-

tion sociale ; et en dépit de la persistance de termes de l'échange défavorables. Leur « retard » technologique est imposé par les politiques néolibérales qui leur transfèrent de manière disproportionnée le coût des intrants liés aux prix des commodités et a réduit les revenus qu'ils réalisent, en l'absence de subventions et de protection de l'État.

L'échec des réformes agricoles africaines à donner la priorité aux besoins de développement de ses vastes paysanneries aux systèmes de production globalement les plus arriérés, et aux niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés, est pourtant ironiquement présenté de nos jours comme la justification des transactions d'accaparement des terres approuvées par les États africains et les capitalistes locaux ! Ceci marginalise davantage les paysannats, attisant de nouveaux conflits politiques et économiques liés aux nouvelles questions que l'aliénation du foncier impose dans le contexte du maintien de la polarisation de l'accumulation agraire organisée à partir du sommet sur ordre du capitalisme financier oligopolistique.

Dans cet article, nous analysons plus en profondeur la trajectoire de l'accumulation primitive et la désarticulation des sociétés agraires, en examinant d'abord les diverses formes et phases de l'aliénation du foncier et de la dépossession des paysannats ; la déconstruction des systèmes de production alimentaire et le sous-développement des forces productives agraires et la persistance des changements qualitatifs dans l'extraction de surplus agraires et son externalisation à travers des régimes commerciaux mondiaux et sous-régionaux inégalitaires. L'article évalue ensuite les conséquences de ces processus sur l'effondrement de la consommation des produits alimentaires de base et la « pauvreté », ainsi que les stratégies alternatives récentes dans le contexte néolibéral. La conclusion porte sur des propositions pour une souveraineté alimentaire.

L'accumulation primitive par la dépossession en Afrique : les tendances

Le capitalisme colonial : dépossession des terres, incorporation des paysans et accumulation

L'Afrique des réserves de main-d'œuvre (Amin 1972), ou « l'Afrique des colonies de peuplement » (principalement l'Afrique du Sud, la Rhodésie, la Namibie, le Kenya, l'Algérie, etc.), avait connu, au début de la colonisation, la première vague d'accaparement de grande envergure des terres par des occupants européens. Dans les territoires de peuplement, les pouvoirs coloniaux créèrent des systèmes « d'agriculture commerciale à grande échelle » (AGLE) fondés sur des droits de propriété privés attribués principalement à des fermes exploitées par des familles individuelles, séparées des Zones communautaires habitées par les Africains noirs. Le système comprenait parfois des enclaves de domaines agro-industriels lourdement subventionnés par l'État. En Afrique australe, la dépossession des

paysans africains de leurs terres par la British South African Company et d'autres sociétés avait conduit à un déplacement et une spoliation foncière à large échelle qui garantissaient la surexploitation d'une main-d'œuvre bon marché et détruisaient les économies paysannes par des moyens économiques et non économiques. Des grandes propriétés coloniales avaient été créées aussi dans les territoires lusophones (Mozambique et Angola) et, à moindre échelle, dans les territoires spécialisés dans l'émigration (par exemple, le Malawi, la Zambie, le Mozambique, etc.). Certes, ces développements n'entraînèrent pas une dépossession complète des paysans, mais elle fut si importante qu'elle fragilisa les paysanneries (presque entièrement en Afrique du Sud) et conduisit à la création d'un système de main-d'œuvre migrant à travers la région. Il n'en résulta pas un phénomène d'enclavement mais un dualisme fonctionnel qui mit à genou la main-d'œuvre et anéantit l'agriculture paysanne.

L'accumulation par le sommet, à travers la dépossession des terres et le déplacement du paysannat, et une coercition économique et extra-économique de la main-d'œuvre dans les anciens pays coloniaux de peuplement illustraient la première vague d'aliénation foncière en Afrique australe, du XVIII^e siècle jusqu'au milieu des années 1900. Bénéficiant d'un vernis de légalité accordé par la Couronne britannique, l'installation des Européens sur les terres conduisit à un contrôle monopolistique des ressources nationales en eau et à des investissements publics en infrastructures, portés par l'idéologie dominante de l'occupant blanc et les relations État-société définies par les politiques de droits à la propriété privée et des investissements racialement discriminatoires qui favorisaient les Fermes commerciales de grande dimension (FCGD), tout en fragilisant le reste des paysans, à travers des marchés de produits de base fondés sur la discrimination. Ceci orienta la production vivrière des paysans vers des filières alimentaires commerciales de consommation courante dominées par de grands fermiers soutenus par les offices de commercialisation d'État et des marchands européens.

Ce mode d'accumulation et de gouvernance politique de l'État en Afrique australe, y compris ses institutions fiscales et ses systèmes de sécurité sociale, était racialement discriminatoire, antidémocratique et répressif (Mkandawire 2009), tout en mettant le fardeau de la reproduction sociale sur les travailleurs et les paysannats, à travers une subvention du capital.

Dans l'« Afrique des colonies d'occupation », deux grandes problématiques d'aliénation du foncier furent dominantes, à travers un mode indirect de gouvernance coloniale (Amin 1972 ; Mkandawire 1985 ; Mamdani 1995). Dans « l'Afrique des Concessions », en grande partie en Afrique centrale, l'aliénation foncière par les compagnies commerciales et minières européennes avait mené à la création de quelques enclaves importantes formées autour de plantations agricoles, disposant d'installations de transformation de produits agricoles rudimentaires, ainsi que de périmètres miniers. Le mode primitif d'accumulation

entraînait le pillage des matières premières et des investissements limités en infrastructures. La généalogie de la résistance à cette dépossession d'enclaves, par exemple au Cameroun, est bien documentée (Francis Menjo Baye, Khan, à paraître).

Ailleurs, en Afrique de « *l'économie de traite* » (Amin 1992), née de deux siècles de mercantilisme européen, il y eut une vaste résistance aux tentatives d'aliénation du foncier par Lord Lugard (Mamdani 1996). Ce qui conduisit à une croissance à très grande échelle d'une production domestique de produits agricoles chez des paysannats (Bernstein 2002) ou des « petits cultivateurs » (Mafeje 2003). Ce mode de colonisation impliquait également une importante migration de travail institutionnalisée, même si celle-ci n'est pas fondée sur une aliénation foncière, comprenant l'incorporation des agriculteurs migrants des territoires septentrionaux de l'Afrique de l'Ouest dans les économies des régions côtières et forestières. Ceci mena à la création de divers paysannats, parmi lesquels des producteurs de lignage indépendant, des locations de main-d'œuvre agricole et divers arrangements de formules de métayage (Amanor 2008). Des enclaves faites de domaines agricoles de plus petites dimensions pour l'huile de palme ont aussi vu le jour à l'intérieur de ces zones. De plus, des poches de structures agraires semi-féodales persistaient (au nord du Nigeria, en Ethiopie) et/ou furent créées sous la domination coloniale (en Ouganda). Ce modèle de colonisation amena de la diversité à la transition agraire de l'Afrique par rapport à l'aliénation du foncier, à ses structures agraires et à ses modèles d'accumulation.

Développementalisme des périodes post-indépendances, néo-libéralisme et accumulation primitive ré-institutionnalisée

De manière générale, à partir des années 1960, les gouvernements freinèrent l'aliénation du foncier et initièrent soit des nationalisations des terres confisquées, soit créèrent de nouveaux systèmes de bail foncier sur des domaines d'accès réglementé. Ceci limita la possession foncière par les étrangers et ralentit aussi la marchandisation des terres agricoles en restreignant le régime de franche propriété privée foncière qui fut promu par les dirigeants coloniaux. Ces gouvernements abolirent également les taxes par habitant et autres impôts agraires, ainsi que les systèmes institutionnalisés de migration de main-d'œuvre. Les luttes armées au Kenya, au Mozambique et en Angola culminèrent en une redistribution importante mais inadéquate du foncier.

Les États indépendants cherchèrent à promouvoir une « régénération à grande échelle » du paysannat, en ayant recours aux offices publics de commercialisation et à des programmes d'appui en intrants, bien qu'ils eussent tendance à extraire des parties substantielles des surplus agraires, prétendument pour divers schémas nationaux de « développement ». Avec l'accession aux indépendances, l'objectif double des réformes agraires dans les différents pays africains

fut de permettre l'accumulation locale par l'État, à partir du surplus de la valeur agricole et à travers l'approfondissement de l'intégration extravertie de l'agriculture africaine, en développant l'agriculture d'exportation pour augmenter les revenus en devises pour l'élargissement des processus d'industrialisation par substitution d'importations (ISI).

La « modernisation » agricole fut, à partir des années 1970, largement recherchée, à travers des stratégies d'agriculture bimodale qui, d'une part, tentèrent de soutenir des systèmes de production agricole capitalistes à moyenne et à plus grande échelle aux dépens des paysannats, tout en encourageant une meilleure productivité des paysans et en orientant leurs produits vers des offices de commercialisation d'État qui furent créés pour développer des infrastructures nationales et investir dans l'industrie. Même les capitalistes agraires nationaux furent soumis à l'extraction du surplus de la valeur par les sociétés transnationales (STN) de l'agrobusiness, qui étaient protégées par les réglementations commerciales mises en place. Jusqu'aux années 1970, divers États africains tentèrent de mettre en place quelques nouveaux domaines agricoles (agriculture et élevage) de grande dimension, en grande partie à travers des sociétés d'État et quelques agriculteurs capitalistes individuels africains, tirant principalement avantage des domaines agricoles coloniaux nationalisés (en Tanzanie et au Malawi), de la redistribution du foncier (au Kenya) et, dans certains cas, de terres nouvellement confisquées sous le régime coutumier d'occupation des sols (au Botswana, au Malawi, etc.). L'extraction de surplus continua d'être au prix d'une surexploitation des paysannats africains (Shivji 2009), et à travers la main-d'œuvre bon marché fournie aux grands domaines agricoles.

Après avoir été blâmé par la Banque mondiale (Rapport Berg 1981), pour des raisons d'expériences agricoles manquées et de politiques agraires partiales (une partialité largement en faveur des zones urbaines), pour les inefficiences supposées des interventions des pouvoirs publics (protectionnisme commercial, réglementation commerciale et participation d'État, à travers les offices de commercialisation) et une agriculture d'État inefficace (Mkandawire et Soludo 1999), le pouvoir central se retira de l'agriculture subventionnée.

Les exploitations agricoles d'État furent graduellement démantelées et privatisées. À partir des années 1990, de nombreuses élites agricoles capitalistes domestiques se procurèrent ou « s'accaparèrent » de terres agricoles de moyenne dimension, alors qu'une poignée de fermiers et de sociétés étrangères capitalistes mirent en place de vastes fermes dans certains États africains (les Sud-africains au Mozambique et en Afrique du Sud), supposément dans le but d'augmenter les exportations traditionnelles et non traditionnelles. Des pays comme le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie sont, à présent, en train de céder en concession les terres des paysans, revenant sur les nationalisations foncières effectuées plus tôt, alors que le Botswana qui, après son accession à l'indépendance, avait redistribué certaines de ses quelques Vastes Exploitations Agricoles Commerciales qui appartenaient à des Blancs, élargit son élevage intensif en

dépossédant les éleveurs de leurs terres et des ressources en eau. Cette seconde vague d'aliénation du foncier a conduit à la dépossession des terres et au déplacement de nombreuses familles paysannes, bien que dans des enclaves éloignées les unes des autres et de superficie moindre que lors de la première vague coloniale « d'accaparement du foncier » dans l'Afrique des colonies de peuplement. Le processus se heurta à une résistance populaire, y compris sous forme de rébellion armée, mais elle échoua à cause de la faible réponse des « sociétés civiles » en balbutiement (Moyo et Yeros 2005 ; Moyo 2008).

En Afrique, le manque de vision globale et les approches volontaristes des réformes agraires condamnaient les petits « agriculteurs » à être des cultivateurs « traditionnels de subsistance », malgré leurs combats pour développer leur autosuffisance alimentaire, sous prétexte que la grande exploitation agricole commerciale était plus porteuse de modernisation que l'exploitation paysanne. On présumait que cette dernière était davantage capable de conduire la transformation agricole en Afrique (Mafeje 2003), malgré sa dépendance historique aux technologies agricoles importées et subventionnées (machines, équipements, semences, engrais et produits chimiques agricoles) et sa focalisation sur l'exportation de matières premières dont les termes de l'échange étaient pourtant déclinants. Ceci conduisit à un mal développement caractérisé par la désarticulation et la dépendance accrue aux importations de produits vivriers et à l'aide alimentaire.

En conséquence, la plupart des initiatives de transformations agricoles en Afrique, depuis les années 1980, ont été fondées sur des projets atomistiques fonctionnant comme des palliatifs sociaux néolibéraux, incapables de résoudre la crise alimentaire et la question de la productivité agricole, mais qui ont encouragé une accumulation par le sommet sur une base socialement étroite et géographiquement étriquée. Plutôt que de développer la participation de la majorité des petits producteurs africains, ces réformes agraires visaient principalement la commercialisation de la production et la mise en place de réformes foncières qui ont accentué la mal-intégration dans le système alimentaire mondial et préparé le terrain à l'actuel accaparement des terres.

Au cours des années 1990, la marchandisation du foncier, à travers l'appropriation individuelle des terres tenues sous des systèmes coutumiers, a préparé leur conversion en propriétés de droit privé et étendu les marchés fonciers, surtout selon les logiques exigées par la formation de nouvelles « enclaves ». Du point de vue orthodoxe, l'absence de droits de propriété fonciers clairement commercialisables limite la « sécurité de l'occupation des sols » et constitue une barrière à l'investissement agricole et à la sécurité alimentaire. Les États africains poursuivirent les réformes de l'occupation du foncier, en tant que partie du package de la dérégulation des marchés intérieurs, des politiques d'investissement et de la libéralisation du commerce extérieur. Les systèmes d'occupation des terres, caractérisés à tort de « communautaires », de précaires et de « non

bancables », continuent d'être identifiés comme un obstacle de fond au développement de l'agriculture, ou à l'investissement dans des technologies qui intensifient la production. Ces systèmes décourageraient les incitations « individuelles » et restreindraient la mobilisation de financements pour l'agriculture.

Certaines réformes foncières ont tenté de résoudre cette question à travers des mécanismes tels que la formalisation et l'individualisation de l'occupation des sols (délivrance de titres de propriété), l'installation d'agriculteurs (commerciaux) produisant à large échelle et, plus récemment, la « décentralisation » de la « gouvernance » du foncier. Bien que les problèmes d'insécurité de l'occupation des sols soient courants au niveau local, la thèse d'une relation univoque entre régime foncier et le flux d'investissement n'a jamais trouvé un ancrage empirique (Mighot-Adholla 1994), et les réformes sur l'occupation de terres fondées sur cette hypothèse ont pour la plupart échoué : au milieu des années 2000, beaucoup de pays africains avaient des régimes fonciers réformés, avec des postures juridiques et administratives homogènes qui renforcent les transactions sur le foncier (Manji 2006 ; ECA 2004).

La distribution inégale des terres était perçue comme un problème des anciennes colonies de peuplement (Mafeje 1999), même si la concentration d'actifs immobiliers croissait ailleurs en Afrique (Moyo 2008). La concentration de ces actifs fonciers vint avec le temps, à travers des expropriations progressives « formelles » initiées par l'État ; et à travers des marchés fonciers informels », basés sur des processus de différenciation sociale internes et locaux. Les iniquités en matière de possession du foncier commencèrent à refléter les clivages de classes, de genre et ethno-spatiaux, ainsi que d'autres identités sociales que l'État en crise ne put résoudre ou encouragea. Les différenciations locales dans le domaine agricole et non agricole émergèrent tandis que les transformations de classes élargissaient la base d'élites à la recherche de possessions foncières plus importantes, aiguisant ainsi la « rareté » foncière et la croissance des paysans sans terres.

L'accès au foncier reste un problème pour des millions de pauvres des zones rurales et urbaines dont les besoins en consommation proviennent de l'agriculture (Kanyinga 2000 ; Kanyongolo 2005 ; Amanor 2008). L'accès restreint à la terre par de petits producteurs est ainsi un des obstacles clé à une productivité agricole élargie et à la reproduction sociale.

Jusqu'au milieu des années 1990, ces processus ne représentaient ni une aliénation des terres à large échelle, ni une spoliation étendue du foncier, ou une pleine prolétarianisation (hormis le Zimbabwe, l'Afrique du Sud et la Namibie), mais une structure significative et diffuse de concentration foncière et la marginalisation de segments substantiels du paysannat. Ce processus d'aliénation des terres entraîne des conséquences politiques significatives et alimente des conflits fonciers de grande ampleur.

Dans l'Afrique des colonies de peuplement, qui inclut de grandes parties des pays d'Afrique australe, l'expropriation extensive des terres et la réglementation systématique de la main-d'œuvre migrant, à travers un recrutement organisé et une imposition des paysans, initièrent un processus de prolétarianisation, non pas uniquement en Afrique du Sud (Arrighi 1973) qui, en définitive, se révéla plus une semi-prolétarianisation (Sibanda 1988 ; Moyo et Yeros 2005), mais également dans les huit pays avoisinants qui constituent sa périphérie régionale. De vastes régimes de domaines agricoles et des systèmes institutionnalisés de migration de main-d'œuvre (entraînant une semi-prolétarianisation) fragilisèrent les droits sur le foncier et les capacités de reproduction sociale de la main-d'œuvre, tout en subventionnant le capital pour les coûts en main-d'œuvre. Les multiples coûts sociaux pour étendre l'agriculture de plantation à grande échelle incluaient, hormis l'aliénation du foncier, des régimes de main-d'œuvre et de revenus défavorisés, la malnutrition et la marginalisation des pauvres des zones urbaines et des paysans.

L'indépendance dans les anciens pays de peuplement compromit la transformation sociale à partir de 1980 et empêcha des mécanismes pour une redistribution équitable de la richesse, des revenus et de la propriété foncière, puisque les changements sociaux furent abandonnés aux marchés et protégés par « l'État de droit ». Depuis la fin de la colonisation et de l'Apartheid, la redistribution des terres par le Zimbabwe, la Namibie et l'Afrique du Sud reste minimaliste, à tel point que les domaines agricoles appartenant aux étrangers augmentent, même dans la deuxième vague d'aliénation du foncier sous les politiques néolibérales d'ajustement structurel, à partir des années 1990.

La mauvaise intégration continue dans les relations inégales du système capitaliste mondial, y compris à travers des relations commerciales inégales, renforce les inégalités domestiques et une crise de reproduction sociale des paysans. La récente volatilité et les augmentations des prix mondiaux des denrées alimentaires et des intrants n'a fait qu'appauvrir encore plus les millions de paysans africains appauvris, à travers une dépossession du surplus agraire généré par la main-d'œuvre familiale, y compris la surexploitation des femmes et des enfants.

Crise du capitalisme, accaparement capitaliste des terres et résurgence des domaines et contrats agricoles

Une réaction majeure du capital à la récente « crise des prix des produits alimentaires » a été une nouvelle ruée vers le foncier en Afrique, principalement pour produire de la nourriture et des biocarburants pour l'exportation, par le recours au modèle de production à partir de vastes domaines (Moyo 2008). En 2011, environ cinquante millions d'hectares ont été mis en concession auprès « d'investisseurs étrangers » dans plus de 20 pays africains (Von Braun et Meinzen-Dick 2008 ; Cotula, Vermeulen et Leonard, Keeley 2009 ; Thompson 2008 ;

Tabb 2008). L'acquisition de grandes superficies de terres, à travers des baux et des achats directs par le capital étranger dans divers pays africains a pris de l'ampleur au cours des années 2000 (Grain 2009), avec l'accord explicite et/ou tacite de gouvernements et particulièrement de segments de l'élite (Alden 2008). Ceci représente la troisième vague de l'aliénation du foncier dans la totalité des régions de l'Afrique, créant de nombreuses enclaves faites de plantations et de domaines agricoles, souvent le long des périmètres de « zones tampons » avec de petits « planteurs cooptés ».

Une nouvelle ruée vers les terres africaines pour l'agriculture, l'exploitation minière et l'extraction des ressources naturelles, entraînant une rivalité grandissante Est-Ouest-Sud pour prendre pied sur l'ensemble du continent est prédite (Moyo, Yeros à paraître). Les investisseurs dans le foncier se signalent à partir de zones aussi éloignées que les USA et divers pays européens, la Chine et la Corée du Sud, et en direction des États du Golfe et du Brésil (Grain 2008 ; Petras 2009). Cette tendance soulève des inquiétudes, non seulement à propos de l'amplitude de l'aliénation et de la concentration des terres, mais aussi suggère l'intensification de l'assujettissement du paysannat et de la main-d'œuvre du continent par le capital monopolistique, pendant la présente crise.

En effet, la plupart des anciennes colonies de peuplement d'Afrique australe vivent ce phénomène comme une « troisième vague » d'acquisition à grande échelle (ou « accaparement ») des terres et « d'investissements » dans l'agriculture par des étrangers, dans un processus qui prend appui sur ses régimes d'occupation du foncier déjà profondément privatisés et déjà basés sur une possession des terres racialement déséquilibrée, ainsi qu'une large exclusion sociale. La différence de fond est que ce sont principalement de vastes terres agricoles précédemment aliénées (appartenant à de grandes firmes privées et publiques et à des personnes de race blanche (ACLE) qui sont en train d'être vendues à des « investisseurs » étrangers additionnels et/ou mis en bail. Le modèle d'accumulation agraire continue à être fondé sur une stratégie agricole tournée vers l'extérieur, sauf dans le cas du Zimbabwe qui s'oriente vers le marché intérieur, la souveraineté alimentaire et le développement autonome.

Les mouvements sociaux s'insurgent du spectre d'une dépossession et d'un déplacement massif de petits producteurs et éleveurs (Grain 2009), même si certaines technocraties de la « société civile » considèrent ces investissements comme porteurs « d'opportunités » de développement et soutiennent que la menace potentielle de dépossession peut être annihilée au moyen de directives de « meilleures pratiques » sous supervision internationale.

Certains auteurs attribuent ces acquisitions de terres à une recherche salutaire de « sécurité alimentaire » par des pays déstabilisés par la « crise mondiale des prix des produits alimentaires » qui atteint son point culminant aux alentours de 2005 et, putativement, à « l'attrait des fonds d'investissement » vers la rentabilité de l'agriculture (IFPRI 2009), alors que d'autres chantent les

« mobiles environnementalistes » de telles exportations de capitaux à la recherche de combustibles supposément propres. Le point de vue est aussi soutenu que ces investissements étrangers sont une opportunité pour inverser la tendance à la stagnation de la productivité agricole et l'insécurité alimentaire en Afrique (IIED 2009 ; World Bank 2008) et qu'ils sont nécessaires pour réorienter la trajectoire de croissance de l'Afrique et préserver le « milliard d'individus au bas de l'échelle de l'humanité » (Collier 2007). Or l'aliénation du foncier en faveur de l'agrobusiness est extravertie en direction de la production de nouvelles exportations comme les biocarburants, les céréales alimentaires, le bois d'œuvre et le tourisme qui, en même temps que les concessions minières, se font aux dépens des réseaux sociaux existants de foyers paysans pauvres et à revenus intermédiaires. Ces discours servent à écarter des réformes agraires alternatives en faveur d'une accumulation à partir du bas (bottom up) et non pas du haut (top down) ou de l'étranger.

L'actuelle vague d'accaparement du foncier est aussi justifiée par le point de vue putatif qu'il existe une abondance de terres et de ressources naturelles inutilisées qui sont présumées n'avoir aucun propriétaire « formel » (IFPRI 2009). Pourtant une telle aliénation du foncier est basée sur des tentatives de vieille date de l'ère coloniale pour « réformer » les terres agricoles et les ressources naturelles, de même que le système d'occupation des sols, en établissant des « droits de propriété privée » et des « marchés du foncier » qui sont considérés comme la condition *sine qua non* à l'investissement agricole. En réalité, les réformes foncières néolibérales lancées au cours des années 1990 avaient ressuscité l'agenda de marchandisation des terres et mis en place la base juridique et politique de la vague actuelle de leur aliénation (Manji 2006).

Le récent « problème d'approvisionnement » en produits vivriers est ainsi en train d'être posé à travers l'extension des activités de production alimentaire de l'agrobusiness,¹ y compris l'augmentation des surfaces dans le « Sud » et le déplacement des petits cultivateurs de produits vivriers. Ces processus détournent encore plus les ressources financières et les autres ressources dont les petits producteurs ont besoin (Patnaik 2008 ; Tabb 2008). La majorité des institutions financières internationales et d'aide alimentaire cherchent des montants d'aide financière plus importants à prêter aux pays pauvres frappés par la crise alimentaire et secoués par des émeutes de la faim, pour importer des céréales, ainsi que pour financer plus d'aide alimentaire. Ceci augmenterait les importations en provenance de l'Occident, en même temps que les transferts d'argent aux pauvres pour acheter de la nourriture de l'étranger et de zones locales ayant des surplus de production (par exemple, l'Afrique du Sud).

Plutôt que de mobiliser une aide financière et des emprunts véritablement concessionnels pour appuyer les petits agriculteurs pour augmenter la production alimentaire au « Sud », cette stratégie augmenterait et refinancerait la domination de la production alimentaire de l'agrobusiness et renforcerait le système

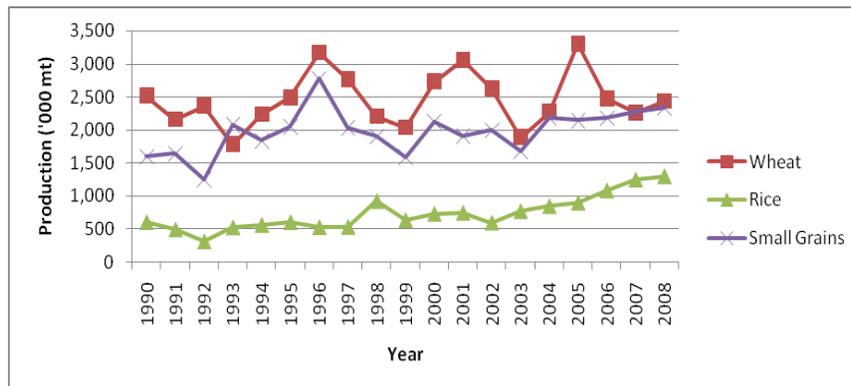
intensif capital-énergie-nourriture. Dans ce cas, les consommateurs des enclaves de la région de la SADC demeurent des « consommateurs » captifs des prix des denrées alimentaires et des intrants, et fournissent une main-d'œuvre mal nourrie et bon marché aux enclaves de la région, ce qui représente une forme de mal-intégration dans un système alimentaire mondial dysfonctionnel, basé sur la « consommation » d'énergie d'origine fossile et un comportement spéculatif qui fragilise le droit universel à la nourriture.

Sous-développement des forces de production agraires

La distorsion structurelle du système agricole d'Afrique est, depuis les indépendances, un processus socialement construit qui a été exacerbé par les régimes néolibéraux qui ont fragilisé les structures de production agricole et conduit à de bas niveaux de productivité agricole. Cette trajectoire n'est pas née d'un État « d'arriération » intrinsèque des régimes scientifiques, technologiques et culturels de propriété des petits producteurs, ni de quelconques contraintes « physocratiques » uniques (par exemple, de sols tropicaux et de l'enclavement) qui frappent l'Afrique. Ce ne fut pas « l'inadaptabilité » des technologies disponibles pour faire avancer la productivité, ou l'absence de systèmes adaptés d'occupation du foncier qui conduisirent l'Afrique à être contournée par certaines technologies. Ce fut l'abandon des politiques agricoles et, plus généralement, interventionnistes sous l'ajustement structurel, ainsi que les « crises fiscales » qui mit un coup d'arrêt à la croissance de la productivité des paysans (Patnaik 2008).

La croissance absolue de la production en Afrique, y compris dans la région de la SADC, a été positive depuis les années 1950, même si ce n'est qu'une progression lente comparée aux tendances en Asie (Graphique 1). Les volumes de production de maïs ont atteint leur plus haut niveau en 1981 puis, à nouveau aux alentours de 1996-97, pour ne connaître que de nombreuses chutes sur la

Graphique 1 : Production de céréale (en tonnes) dans la région SADC



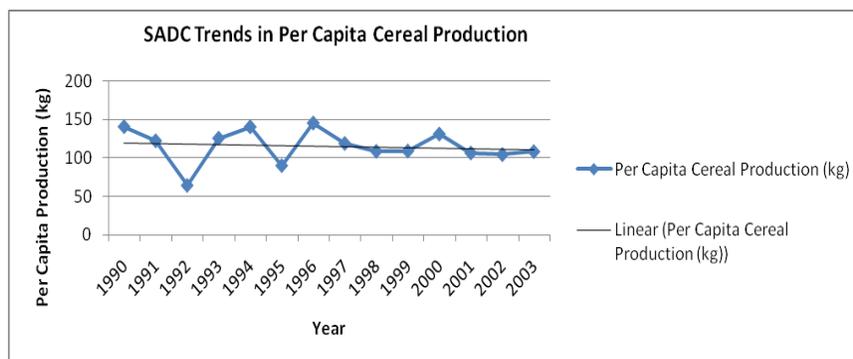
Source : Données de la SADC

période 2001-2006. En Afrique du Sud, la production céréalière ne couvre pas les besoins mais elle augmente ; sauf en 2006 et 2007, lorsque les récoltes chutèrent à 7 millions de tonnes contre 11 millions en 2004-2005, reflétant la réduction des superficies cultivées et des rendements liés à la sécheresse. Seule la moitié des pays de la SADC ont cultivé du blé depuis la saison 1995-06, l'Afrique du Sud étant le principal producteur (avec un record de 2,8 millions de tonnes au cours de la saison 1997-07 et connaissant une chute d'environ 1,5 million de tonnes en 2003-04). Son suivant le plus important fut le Zimbabwe dont le record n'a atteint qu'une seule fois 320 000 tonnes au cours de la saison 1999-2000, uniquement pour décliner de 75 pour cent, à 80 000 tonnes dans la saison 2005-6.

Cependant, la production à long terme de céréales et de maïs par habitant a été sur le déclin depuis le milieu des années 1970 (Graphique 2). La production moyenne de céréales par habitant allait de 140 kg au cours des années 1980 à une moyenne de 60 kg et de 85 kg par personne en 1992 et 1995, respectivement. Ce déclin fut plus prononcé pour la production de maïs (baissant de 180 kg/personne en 1982 à 85 kg/personne au début des années 2000).

La production de vivres riches en protéine et à fort rapport économique (y compris la viande, les huiles et les graisses, le lait et les légumineuses) qui ciblent principalement les marchés des classes moyennes et supérieures (sauf pour le cas des légumineux) est largement localisée dans les enclaves les plus développées de la région australe de l'Afrique. La plupart des petits producteurs socialement différenciés ne possède pas de bétail, mais la majorité produit un minimum de légumineux et de produits maraîchers pour leur propre consommation et pour la vente locale. La région est à la fois exportatrice de viande bovine à fort rapport économique et importatrice de viande à faible valeur.

Graphique 2 : Production de céréales par habitant de la SADC



Source: Données de la SADC

L'« arriération » des pratiques agricoles des paysans africains et la « stagnation technologique » tendent à être identifiées de manière atomistique comme la source première du « déclin de productivité agricole » de l'Afrique. Alors que le déficit technologique est un fait empirique, c'est sa cause qui fait l'objet de différence de points de vue : sont-ce des facteurs endogènes comme le comportement des paysans, ou les effets systémiques plus larges de la mal-intégration dans le système capitaliste mondial ? Le déclin de la production alimentaire par habitant dans la région de la SADC fut la conséquence à la fois d'un accès limité à la terre chez les petits producteurs et de diverses contraintes à la production tant au niveau des champs que des marchés d'intrants et des relations commerciales inégalitaires. Les faibles niveaux d'investissements publics pour appuyer les agriculteurs qui font face à une volatilité climatique extrême ont joué un rôle crucial.

Le ralentissement de la transformation technologique agricole, à travers une utilisation réduite d'intrants par habitant (semences améliorées, engrais, etc.), a limité la productivité agraire et celle de la main-d'œuvre, en particulier chez les petits producteurs. L'utilisation d'engrais, en termes de kilogramme par hectare de terre arable et de sols cultivés en permanence, est également basse comparativement aux autres continents. L'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Malawi sont les plus grands utilisateurs d'engrais (respectivement à 49kg/ha, 30kg/ha et 23kg/ha). Ils sont suivis par la Tanzanie 13kg/ha et la Zambie qui en utilise un peu moins, alors que le reste des pays utilise 5kg/ha, ou beaucoup moins. L'utilisation de pesticides dans les pays de la SADC varie grandement aussi (WDR 2008). Le niveau de mécanisation par les tracteurs dans la région était relativement bas (élevé aux Seychelles, en Swaziland et au Botswana et faible en RDC), comparé aux autres continents. En agriculture paysanne traditionnelle la culture et le désherbage à la main et à la houe dominant.

Au Malawi et en Zambie, la productivité a augmenté grâce à une utilisation en hausse de semences améliorées et d'engrais, et une expansion à large échelle de l'agriculture (impliquant des immigrants zimbabwéens) ; et en Angola, du fait de la stabilisation post-conflit et de revenus pétroliers en hausse. Les rendements de ces pays sont encore plus bas que ceux de l'Afrique du Sud. Des crédits ont été subventionnés pour fournir des intrants aux petits producteurs encore rares, et leur dépendance vis-à-vis des engrais coûteux et importés a augmenté en lieux et places, alors que des technologies nouvelles ne sont pas produites localement de manière adéquate, du fait d'investissements publics et privés limités et de la mainmise de l'agrobusiness mondial. Pendant que les marges déclinent, en particulier pour les petits producteurs, les revenus et les investissements chutent également, prolongeant le cycle de faible productivité. Bien que l'instabilité climatique entraîne fréquemment de mauvaises récoltes, les efforts d'investissements sont insuffisants puisque la part des superficies irriguées décroît de 31 pour cent à Madagascar pour n'atteindre que 2 pour cent en Tanzanie.

La lenteur de la transformation des forces productives dans l'agriculture est illustrée par les faibles niveaux de rendement des sols (productivité) et leur taux de croissance. Le niveau moyen de rendement céréalier au sein de la région SADC est d'environ 30 pour cent inférieur aux moyennes en Asie et en Amérique latine (WDR 2008). Les tendances de la productivité du bétail sont également basses. Globalement en Afrique, entre 1971 et 1997, la relation entre l'augmentation des surfaces emblavées, les principales cultures vivrières et le taux d'augmentation de leurs rendements fut sous-optimale en termes de croissance de la productivité nette.²

La faible intensité d'utilisation d'intrants dans l'agriculture paysanne en Afrique est conforme à ses modes plus généraux de faible croissance économique et de développement, matérialisés par l'insécurité alimentaire, qui forme la base de la forte incidence de la pauvreté (Poulton et Dorward 2008). Un soutien préférentiel aux grandes exploitations et aux exportations conduisit à un développement déséquilibré, reflétant l'inégalité de pouvoir politique et de force économique vis-à-vis des grands agriculteurs et du secteur capitaliste des grandes entreprises au sein des structures agraires bimodales encouragées par le néolibéralisme.

La posture anti-développement des politiques néolibérales en Afrique a fragilisé les capacités des petits producteurs et de l'État à approfondir la transformation technologique, tandis que les PAS conduisirent à une baisse des revenus, à travers une compression des rémunérations et des dépenses publiques réduites, en particulier dans les zones rurales (à moins 5 % de leurs budgets) et un relèvement des prix des intrants alimentaires et agricoles relativement aux rémunérations (Patnaik 2008). De fait, l'État s'est retiré du crédit pour le financement des infrastructures de commercialisation, des intrants subventionnés et de l'appui à la production et à la vulgarisation des technologies. Il s'est aussi retiré du financement des éléments d'accompagnement non agricoles pour la production et la consommation agricole, tels le développement rural et des offres d'assistance sociale (produits de consommation) aux pauvres, tels que prescrits par les IFI.

L'inadéquation des investissements publics pour les infrastructures rurales et agricoles, telles que les infrastructures d'irrigation, les infrastructures de transport rural, les grands équipements de stockage de produits alimentaires et les services auxiliaires comme l'électricité, contraignait la capacité des paysans à augmenter la production et l'accès à la nourriture. Ceci, en même temps que la libéralisation, réduisit le pouvoir d'achat de populations pauvres et restreignit les facteurs multiplicateurs tels que l'emploi et les revenus, menant à un étouffement de la demande locale en produits et intrants agricoles.

Approfondissement de la production paysanne sous le monopole de l'agrobusiness

La stratégie persistante durant l'actuelle crise du capitalisme et de l'accumulation agraire demeure l'incorporation des paysannats africains dans la chaîne mondiale d'exportations de produits agricoles, en même temps que l'accaparement du foncier, mentionné plus haut. Les récentes initiatives philanthropiques pour l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (ARVA) prétendent, par exemple, appuyer la croissance de la productivité agricole des « petits producteurs » par la production scientifique de semences améliorées de 16 cultures vivrières africaines, pour développer la commercialisation à travers l'accès aux intrants et l'accroissement de leur accès aux crédits privés et aux « courtiers agricoles ». Cette stratégie est incrustée dans les monopoles technologiques et des produits détenus par le capital, y compris le monopole des technologies de production de semences hybrides et OGM, plutôt que leur production de masse à des prix acceptables par et pour les petits producteurs. Cette stratégie pour promouvoir la productivité des paysans basée sur les lois du marché ne peut pas inverser les origines systémiques de la désaccumulation agraire, étant donné les capacités limitées des États à réguler le capital agraire et à inverser des relations commerciales agraires inégales, tout en appuyant les systèmes de production des petits agriculteurs. Au contraire, en l'absence de l'État, ce nouveau marché « respectueux des paysans », fondé sur une révolution verte, accentue la subordination des paysannats aux oligopoles de l'agrobusiness mondial.

Étant donné que la quantité absolue de foncier adapté à l'agriculture et au pâturage est limitée,³ que les meilleures terres sont capturées par les élites transnationales et domestiques, la production agricole des paysans et l'élevage sont comprimés par la croissance interne de la population et les déplacements extérieurement causés qui forcent les plus petits producteurs à produire sur des zones de terres physiquement marginales, alors que les grands domaines agricoles monopolisent les terres fertiles et les ressources en eau. La pression sur les terres agricoles a entraîné un rapide épuisement des sols qui exacerbe le déclin des rendements, le surpâturage des prairies et la déforestation (PNUE 2002). Les sécheresses et inondations incessantes que l'État a été incapable d'atténuer et l'envasement grandissant des fleuves fragilisent l'écosystème global et détruisent la biodiversité, en même temps que les effets du système agricole monoculturel. Cette situation fragilise davantage les moyens de subsistance des petits producteurs, alors que la pénurie de terres et la faible productivité du travail, de même que la faible consommation, alimentent des conflits de forte intensité à propos des ressources foncières et naturelles, même si cela se passe à des degrés divers dans différentes parties du continent.

Il est aussi devenu évident que l'impérialisme écologique et les effets des agendas sur le changement climatique parrainés par le « Nord » sont de plus en plus dirigés contre le développement agraire à partir de la base. Leur introduc-

tion, à travers des mesures d'aide « d'échange de droits d'émission de carbone » qui cherchent à réserver davantage de foncier et de biodiversité africaine à des forces extérieures, tend encore plus à déplacer les processus socioéconomiques des paysans. En réalité, le changement climatique pourrait limiter l'importance des surfaces de culture de maïs dans la région de la SADC (Wahenga Brief 2007), alors que la préparation de la région pour faire face aux effets prévus est limitée. Les stratégies « d'adaptation » pourraient entraîner le déplacement de paysans vers des zones ayant le potentiel de produire de la nourriture et la construction de nouvelles infrastructures et de technologies adaptées, pour raccourcir les saisons culturales en certains endroits et les rallonger en d'autres, en fonction des pertes et des gains en eau. Ceci indique que le paysannat continuera d'être marginalisé à l'avenir, puisque les investissements publics dans leurs modes de subsistance agricole demeurent limités.

La mal-intégration des structures de production agricole et des intrants de la SADC continuera à fonctionner à travers le capital sud-africain qui joue le rôle de relais dans les expropriations foncières et minières de la région en faveur du capital étranger, dans le cadre d'un agenda orienté vers une exportation qui renforce l'extraction impérialiste de la plus-value, un développement agricole et rural inégal et une industrialisation inéquitable, ce qui assure continuité à l'actuel régime de dépendance alimentaire et aux divers conflits basés sur la classe et l'identité. La production et la fourniture de semences et d'engrais sont monopolisées par un petit nombre de producteurs transnationaux basés principalement en Afrique du Sud, alors que les importations d'engrais en provenance de marchés distants sont en hausse, malgré l'existence de matières premières locales pour les produire.

De même, les structures de régulation par produits d'exportation et par pays partenaires montrent une plus grande dépendance aux marchés extérieurs dominés par de grandes STN, à travers l'hégémonie (« sous impérialiste ») des intermédiaires sud-africains (fermiers, capital et entreprise d'État). Pendant ce temps, le sous-développement économique régional de la SADC a mené à une migration externe intensifiée vers les enclaves sud-africaines, alors que les systèmes agricoles paysans sont fragilisés par des importations de produits alimentaires bon marché en provenance de l'Afrique du Sud, du Brésil, d'Europe et d'Australie.

Commerce inégal, compression de la demande et crise agricole sous le néolibéralisme

La récente crise alimentaire mondiale et la crise agricole

Les débats dominants sur l'échec déclaré de la transition agricole en Afrique ou sa « crise alimentaire » et « agricole » ont eu tendance à se concentrer, avec étroitesse d'esprit, sur les présumées limites physiocratiques, les déficiences du

régime d'occupation des sols et le retard technologique putatif des producteurs paysans, en tant que sources d'échec par rapport à la négligence des effets de l'aliénation du foncier, de la surexploitation de la main-d'œuvre et des relations commerciales inégales, en restreignant l'accumulation et l'extraversion agraire domestique qui fondent les déficits en production alimentaire. Les effets du commerce inégal sur le développement agricole et industriel en Afrique ont été bien documentés jusqu'aux années 1970 (Rodney 1973 ; Amin 1974), alors que l'évolution des relations et alliances de classe internes avec le capital, associée à l'échange inégal et aux mécanismes d'extraction de la plus-value qui en découlent, a été notée (Shivji 2009). Le processus historique d'économies qui a permis les transferts des ressources du Sud avec la complicité de l'état colonial du « Sud » et les tentatives illogiques de montrer que « l'avantage comparatif » détermine le développement agraire ont été bien exposés (Patnaik 2003 ; 2011). Mais peu de recherches ont été entreprises pour montrer comment l'adoption des politiques néolibérales a renforcé la crise agraire, à travers des relations commerciales inégales en Afrique australe.

La libération du commerce, la compétition pour les importations et les flux de capitaux spéculatifs ont détruit diverses activités productives (industrielles et agricoles) au sein de la région de la SADC, tout en augmentant la production et l'importation des biens de consommation par les élites au détriment des produits « traditionnels » d'origine locale. Ceci a accentué la « désindustrialisation » et le chômage net dans la région. Entre-temps, à travers les pratiques de fixation des prix du capital monopolistique et le contrôle oligarchique des marchés de produits agricoles, la déflation des revenus a surgi d'un changement durable des termes de l'échange en défaveur des petits producteurs de produits de base (en particulier, des denrées alimentaires et les produits agricoles d'exportation).

En général, les agriculteurs africains avaient déjà été exposés à la « concurrence mondialisée » des agriculteurs fortement subventionnés du Nord (Action Aid 2007) et leurs exportations assujetties à des barrières non tarifaires punitives (Ng et Yeats 1996). Les effets nets de l'ajustement structurel furent un repli des rémunérations et une baisse des revenus, menant à la compression de la demande agricole domestique au cours des années 1990. Cette tendance fut exacerbée dans les années 2000 par la crise alimentaire mondiale.

Le système alimentaire mondial qui, lui-même, est un complexe agro-industriel profondément intégré et oligopolistique avait pendant longtemps survécu à un déclin des prix en termes réels des denrées alimentaires, dans le cadre d'une surproduction des produits alimentaires subventionnés en Occident (Tabb 2008) et d'une contraction de la consommation et de la production alimentaire au Sud (Patnaik 2003). Les récentes augmentations des prix réels du pétrole ont déclenché des glissements vers des nouvelles utilisations des produits alimentaires (carburants d'origine végétale) et la course à l'accaparement foncier. En somme, le protectionnisme commercial continu, les exportations subventionnées et les ajus-

tements structurels imposés, appuyés par le système d'aide alimentaire, furent des mécanismes clefs de la répression de la production dans le Sud.

Le taux d'augmentation des prix des céréales, des huiles comestibles et des produits d'élevage, surtout entre 2006 et 2008, fut la poussée haussière la plus dramatique (Mitchell 2008) vécue au cours des trente dernières années, considérant que les prix des produits alimentaires en termes réels (USD) avaient décliné.⁴ Certains soutenaient que les augmentations de prix reflétaient une discordance entre l'offre et la demande globale causée par : une augmentation de la consommation de grains en Asie (Miont 2008 ; Krugman 2008 cité par Patnaik 2008) ; la réduction des stocks de grains en « occident » due à de mauvaises récoltes causées par le climat, surtout, en Australie (Minot 2008) ; la hausse des coûts des intrants induite par l'escalade des prix du pétrole (Ghosh 2008 ; Mitchell 2008 ; Minot 2008) ; le détournement de l'utilisation des graines à des fins de production de carburant vert (Mitchell 2008 ; Von Braun 2008 ; Rosegrant 2008 cités par Von Braun 2008) ; et la spéculation commerciale sur les produits (Von Braun 2008 ; Wahenga Brief 2007 ; Tabb 2008). Des analystes chauvins tentèrent de répartir les responsabilités nationales pour justifier les augmentations de prix (Patnaik 2008), en soutenant que la surconsommation de grains en Asie était le problème (USDA 2007).

D'autres soutenaient que puisque les prix avaient plus que doublé à cause des coûts en hausse du pétrole, les pays de l'OPEP étaient à blâmer, pendant que des subventions à la production d'agro-carburant étaient utilisées pour détourner les USA et l'UE de leur culpabilité prédominante dans la crise du capitalisme et ses effets sur les offres de produits alimentaires. Les restrictions sur les exportations de riz et de blé par des pays comme la Thaïlande, le Vietnam, l'Inde, la Russie et l'Argentine furent aussi incriminées (Minor 2008), même si elles ont eu lieu après que les prix ont augmenté. L'utilisation de nourriture pour la production d'agro-carburant et les augmentations des prix des intrants agricoles liés au pétrole ont été centrales dans l'escalade des prix des produits alimentaires (Ghosh 2008), puisqu'elles comptaient pour 85 pour cent des hausses, malgré le fait d'être des causes directes de la hausse des prix. Le processus de production des agro-carburants est influencé par les « pressions politiques » et les préoccupations « sécuritaires » de l'industrie de l'énergie en Occident, les capitaux permanents, l'industrie de la science et de la technologie et le système d'aide, reflétant « des stratégies de haute voltige de recherche de location de foncier », conduite par des lobbies professionnels et des laboratoires de pensées (Von Braun et Meinzen-Dick 2008), ainsi qu'à travers de soi-disant stases bureaucratiques et incitations dévoyées qui motivent les fonctionnaires de l'aide (Bird *et al.* 2002). La force motrice de base fut cependant les activités de spéculation sur le pétrole et les produits du capital financier (Tabb 2008 ; Ghosh 2008), y compris la fixation des prix des commodités (pétrole, produits alimentaires et autres) sur les marchés à terme, nonobstant la tendance quant à leur offre et consommation réelle. Des mécanismes systémiques plus généraux ont

entraîné la sous-production de nourriture et les augmentations des prix des denrées dans le Sud, étant donné que le système mondial de production de vivres est inséré dans les marchés financiers et de commercialisation des produits de base.

En réalité l'exportation récente de capitaux vers l'Afrique pour l'exploitation de terres agricoles, de ressources en eau, de minéraux et d'autres ressources naturelles reflète l'escalade de la tendance spéculative des marchés financiers à accumuler par la dépossession des paysans à la suite de l'effondrement des marchés financiers de l'immobilier, de l'énergie et des produits dérivés. Les « longues » crises du système capitaliste oligopolistique (Tabb 2008 ; Ghosh 2008 ; Patnaik 2008 ; Moyo 2009) ont fragilisé le paysannat africain et l'agriculture en général et causé la chute de la consommation sociale et des produits alimentaires. Cette tendance ne peut être inversée que par des politiques nationales et régionales qui recherchent la souveraineté alimentaire, y compris en protégeant les droits sur le foncier, l'accès à l'eau et le contrôle sur les ressources en biodiversité en faveur du paysannat, afin d'empêcher une plus grande dépossession.

La crise alimentaire dans la région de la SADC et l'hégémonie du capital sud-africain

Le déclin de la production alimentaire depuis les années 1990 et la récente « crise » des prix des denrées alimentaires dans la région de SADC reflètent aussi l'extraction systémique de surplus par le capital agricole oligopolistique au cours du néolibéralisme, à travers l'architecture sous-régionale de l'agrobusiness centrée sur l'Afrique du Sud, plutôt que sur les faiblesses intrinsèques des petits agriculteurs en relation avec l'agriculture capitaliste à large échelle. Les consommateurs de produits alimentaires et d'intrants importés de la région de la SADC ont été des « preneurs de prix » captifs vis-à-vis des produits des marchés sud-africains et mondiaux, parce que l'Afrique du Sud joue un rôle pivot dans le façonnage du système de production alimentaire de la SADC, à travers sa transmission des prix aux producteurs et aux consommateurs de produits alimentaires, définis par des marchés agricoles « ramifiés en arbre » reliés aux prix fixés par l'Afrique du Sud, sur une base de « partie prenante » du commerce mondial.

Les prix des denrées alimentaires ne sont pas liés aux coûts réels de production des paysans et aux niveaux des revenus propres à la région (c'est-à-dire la demande effective). Ces tendances constituent des processus de formation de prix oligopolistiques liés aux subventions et à la protection accordées aux exportateurs mondiaux dominants de produits alimentaires, parallèlement au contrôle par le capital sud-africain de l'offre de produits alimentaires en fonction du déficit vivrier dans la région de la SADC.

L'échec de la région à produire ses besoins en produits alimentaires de base, du fait de la compression de la demande causée par des politiques d'ajustement structurels déflationnistes de revenus (Patnaik 2008), signifie que le régime ré-

gional inégal de commercialisation des produits alimentaires et la dépendance aux importations de vivres façonnent le système agraire des régions de la SADC, y compris les sous-investissements dans la production de denrées domestiques. Depuis 1985, l'extraversion de l'agriculture dans la région de la SADC a été renforcée par une hausse des exportations de matières premières agricoles, malgré leurs termes de l'échange en baisse et les importations de produits alimentaires. Par exemple, en 2006-7 et 2008-9 (des saisons de non sécheresse), le total estimé des importations en céréale commercial dans la région de la SADC était de 1,22 million de tonnes, contre des livraisons d'aide alimentaire prévus de 0,22 million de tonnes, laissant un déficit céréalier de moins 2,63 millions de tonnes. Ces coûts des importations dépassaient la barre de 1 milliard de US\$ en 2001 et 2003 (une période de sécheresse) et a été, depuis, en hausse en termes de valeur nominale du dollar US. La dépendance aux importations de produits alimentaires varie selon les pays.

Le Botswana importe 77 pour cent de ses besoins en consommation de céréales ; l'Angola, le Mozambique et la RDC ont été pendant longtemps des pays à fort « déficit de production alimentaire », important plus de 50 pour cent de leurs besoins en consommation en céréale (Glantz *et al.* 2007, citant Von Braun, Polino 1990). La Tanzanie, le Swaziland, le Malawi et la Zambie sont « relativement des importateurs mineurs de vivres et d'occasionnels exportateurs de produits alimentaires ». Ils importent entre 13 et 50 pour cent de leurs besoins en céréale, dépendant des fréquentes « mauvaises récoltes » causées par le climat. Depuis 2003, le Zimbabwe a importé entre 30 et 60 pour cent de ses besoins en consommation de céréales. Le coût relatif des importations de nourritures a été en hausse continue, mettant une plus grande pression sur les ressources limitées en devises étrangères de la majorité des pays de la SADC et détournant des ressources d'autres investissements sociaux et économiques, y compris l'amélioration de la productivité agricole.

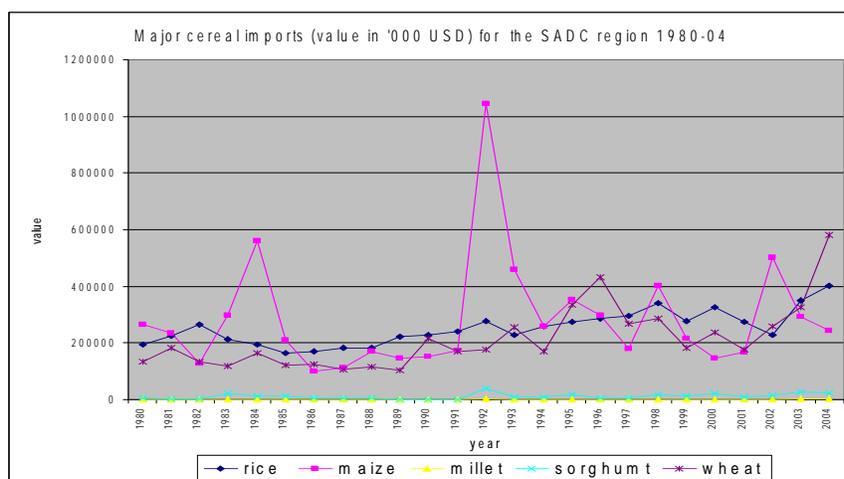
Les livraisons d'aide alimentaire à la région de la SADC ont fortement augmenté de 2001 à 2007, avant de retomber aux niveaux de 1998. Entre 2001 et 2003, 1 milliard de US\$ avaient été pourvus (250 millions de \$ par an). La proportion de la population nécessitant une aide alimentaire (dans la période 2001-2003) a grandement varié, entre 48 pour cent (pour les Zimbabwéens et les Zambiens), environ 32 pour cent (pour le Malawi et le Lesotho) et 29 pour cent pour le Mozambique. La dépendance à l'aide alimentaire et aux importations signifie que les prix des produits alimentaires au sein de la région de la SADC sont influencés par les caprices des marchés mondiaux, ainsi que par le commerce intra-SADC.

Pourtant, entre 1995 et 2006, la proportion des exportations agricoles dans les exportations totales de la région de la SADC atteignait 23 pour cent (CNUCED 2008), alors que les importations agricoles atteignaient une moyenne de 31 pour cent durant cette même période. Hormis les données sur l'Afrique du Sud et

celles des années d'extrême sécheresse, la proportion des importations et exportations agricoles et de produits alimentaires augmente à un niveau beaucoup plus élevé dans la plupart des pays. En termes de la balance commerciale agricole (par exemple en 2004-05, une année de non sécheresse), sept des quatorze pays de la SADC importaient beaucoup plus (en US\$) qu'ils n'exportaient.

Cependant, neuf pays importaient plus de vivres qu'ils n'en exportaient. Ceci indique qu'une proportion significative des ressources nationales a été déviée vers les exportations agricoles, pendant que d'importants montants sont dépensés pour les importations de vivres. Les boissons (café et thé) et les épices dominaient les exportations, suivis par le sucre, les produits maraîchers et les fruits et les céréales. Les importations sont principalement les céréales, les produits laitiers et les préparations à base de viande. Cependant, si les exportations majeures font entrer des dollars US, la production de produits alimentaires à haute valeur commerciale a malheureusement été déléguée au reste du monde. Une poignée de pays dominent les exportations, pendant que la plupart sont lourdement dépendant des importations de vivres.

Graphique 3 : Les principales importations de céréales de la SADC



Source : Données de la SADC

Alors que le commerce global entre pays de la SADC reste faible, celui des produits alimentaires est dominé par l'Afrique du Sud. Cinq pays de l'Union Douanière d'Afrique Australe importent plus de 70 pour cent de leurs besoins en vivres d'Afrique du Sud, tandis que les autres importent par intermittence de grandes quantités de grains (et des quantités plus importantes de produits laitiers et d'autre produits alimentaires mineurs) du même pays et du reste du monde. L'Afrique du Sud, même sous l'apartheid, a toujours été l'exportateur dominant de grains. Récemment, le Malawi et la Zambie exportaient des quantités significatives de grains. La fourniture en grains dans ces trois pays a eu tendance

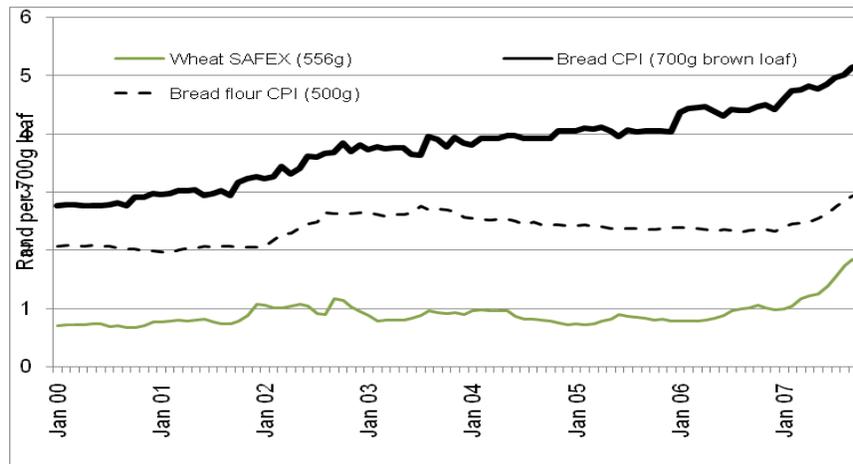
à influencer la formation des prix des denrées alimentaires, en baissant les prix du maïs lorsqu'ils ont une quantité suffisante à exporter vers la région, et vice versa. La durée et les coûts pour transporter les produits commercialisés (y compris les produits alimentaires) au sein ou entre pays de la SADC, du fait d'investissements limités en infrastructures de transport, ont été une contrainte majeure à la fois pour une intégration régionale équilibrée et des approches collectives pour faire face à la production agricole (en produits alimentaires) de la région et aux déficits d'accès à la nourriture, en particulier durant les périodes d'extrême sécheresse.

La formation des prix des vivres et le commerce dans la région de la SADC impliquent la transmission des prix mondiaux des intrants pour les produits alimentaires et l'agriculture, à travers les processus sud-africains de fixation des prix, puisque la structure irrégulière et erratique de la production et de la commercialisation de vivres au sein de la région permet à l'agro-business sud-africain de dominer les marchés des produits alimentaires (voir graphique 4). En effet, les augmentations récentes des prix des denrées alimentaires dans la région de la SADC étaient influencées de manière excessive par la crise alimentaire et énergétique mondiale (Graphique 3), malgré le fait que ses consommateurs de produits alimentaires et ses petits producteurs qui sont prédominants soient parmi les plus faibles utilisateurs d'intrants agricoles et des sources d'énergie qui leur sont liées.

Les prix des produits alimentaires de la SADC ont rapidement augmenté, même si cela n'est pas exactement de la manière que nous observons dans les marchés mondiaux de produits commercialisables. Les prix du pain en Afrique du Sud ont substantiellement augmenté, bien que les prix (aux producteurs) du blé aient évolué à une vitesse beaucoup plus lente. Ceci suggère que les transformateurs de produits alimentaires d'Afrique du Sud (l'agro-business) se taillaient la part du lion sur les augmentations de prix. Puisque l'Afrique du Sud est le fournisseur dominant d'intrants alimentaires et agricoles dans la région de la SADC, son système de formation des prix des produits et intrants agricoles tend à influencer les prix dans la région de la SADC, en grande partie du fait que les prix de ses intrants alimentaires et agricoles ont tendance à être fixés sur une base paritaire.

Ainsi, l'Afrique du Sud est à la fois un transmetteur des prix mondiaux et une tête de file sous hégémonie des prix des produits alimentaires dans la région de la SADC. Ses prix des produits alimentaires augmentent ou chutent en relation avec les tendances mondiales, ainsi qu'avec les équilibres volatils de la production régionale de vivres occasionnés par de fréquentes sécheresses.

Graphique 4 : Prix du blé, de la farine et du pain



Source : SAGIS et SAFEX cité par Roberts, 2008

Les augmentations des prix aux producteurs en Afrique du Sud depuis 2001 ont commencé par être indépendantes des prix des produits alimentaires mondiaux en augmentant fortement au cours du déficit en céréales causé par l'extrême sécheresse au sein de la SADC (de 2001 à 2003) et du fait de la spéculation sur le rand en 2002 (Roberts 2008). Ce n'est que plus tard que les prix suivirent les augmentations dramatiques de prix des produits alimentaires commercialisés au niveau mondial, pendant les saisons 2004 et 2005. Ceci fut possible parce que la part totale de la région de la SADC dans la production mondiale de grains est faible, alors que celle de l'Afrique du Sud au sein de cette même région est dominante. Les dernières augmentations de prix du maïs sud-africain ne peuvent pas être entièrement attribuées à une discordance entre l'offre et la demande domestique, mais non plus aux effets des prix mondiaux et aux fréquents déficits en production de maïs au sein de la région de la SADC, comportant un certain niveau d'importation de produits alimentaires en Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud est aussi minée par la spéculation financière mondiale sur sa bourse des valeurs et ses marchés financiers. De plus, il y a eu récemment des allégations de fixations collusives des prix par les « firmes agro-industrielles oligopolistiques » en Afrique du Sud, y compris concernant les produits

alimentaires de base comme le maïs et les intrants essentiels comme les engrais (Roberts 2008). Ces tendances des prix agricoles sont minées par les politiques économiques néolibérales de l'Afrique du Sud, qui ont eu pour effet de réprimer les capacités propres de production de vivres des petits producteurs. De fait, certaines ONG, technocraties de la sécurité alimentaire (Wahenga 2007), acceptent sans regard critique la logique prédominante selon laquelle le commerce mondial de grains est dominé by les USA et l'UE, et la transmission de ce régime sur les produits alimentaires, à travers l'hégémonie sous-régionale sud-africaine. Elles soutiennent que la sécurité alimentaire nationale peut être réalisée de manière « plus efficace » à travers un commerce des produits alimentaires plus libre (largement à partir de l'Afrique du Sud) plutôt que par des interventions nationales d'État dans l'agriculture, bien qu'elles concèdent les effets négatifs du récent détournement des exportations de grains alimentaires vers la production d'agro-carburant.

Pourtant, alors que la part de la région de la SADC dans la production alimentaire mondiale est inférieure à deux pour cent, celle-ci est devenue de plus en plus un importateur net de nourriture. De plus, la récente Zone de Libre Echange de la SADC qui n'autorise de protection que pour quelques produits agricoles « sensibles » (15 %) n'est pas accompagnée d'un soutien « favorable au développement » pour les petits producteurs agricoles et la production de technologies. Une stratégie régionale de souveraineté alimentaire qui évite le déplacement de la production locale de vivres et le contrôle du système de distribution agro-alimentaire subit effectivement les obstacles de ce régionalisme ouvert.

Sous-consommation de produits alimentaires et augmentation de la pauvreté

Le débat néolibéral sur les causes de l'insécurité alimentaire dans la région de la SADC porte principalement sur des facteurs « internes », y compris la mise en œuvre inadéquate des PAS et l'inefficacité des interventions d'État dans l'agriculture dues au système politique néo-patrimonial (Bird *et al.* 2002). Durant les années 1980, les politiques régnautes « d'autosuffisance alimentaire nationale » mettaient l'accent sur l'augmentation des capacités domestiques à produire quasiment tous les besoins nationaux en produits alimentaires et à les fournir à des prix stables, puisque les importations de vivres étaient perçues à la fois comme des risques économiques et de sécurité nationale. Des stocks nationaux en réserves de vivres étaient gardés pour stabiliser les prix et les fournitures, en particulier pour combattre les sécheresses. Il était supposé qu'une production alimentaire nationale adéquate se traduirait par une disponibilité et un accès pour les ménages, y compris chez les populations pauvres. L'autosuffisance alimentaire a cependant été à peine atteinte dans la majorité des pays de la SADC à cette époque-là (excepté de temps à autre en Afrique du Sud et au

Zimbabwe), et même lorsqu'il y avait des surplus en grains, ces surplus pouvaient « demeurer » chez les populations mal-nourries, comme cela continue d'être le cas aujourd'hui, même lorsque les « surplus » de vivres sont exportés (par exemple, en Afrique du Sud, en Zambie et au Malawi).

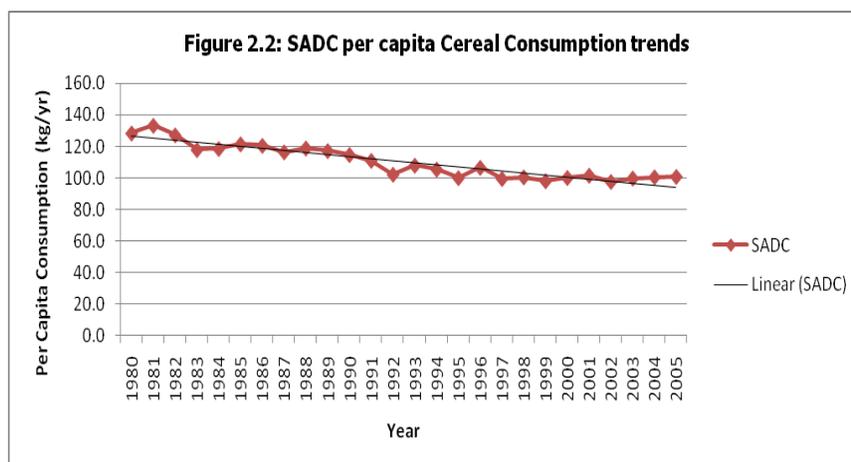
À partir des années 1990, lorsque les programmes d'ajustement structurel furent adoptés, pratiquement dans tous les pays de la SADC, et que les interventions des États furent retirées, le cadre néolibéral de politique de « sécurité alimentaire » donnait lieu à deux aspects en concurrence : la sécurité alimentaire nationale et celle des ménages. Ce qui distinguait l'approche « sécurité alimentaire » de l'approche autosuffisance fut que la première se voulait plus accommodante de processus plus larges d'offre et d'accès à des produits alimentaires pour la nation et les ménages (Kalibwani 2005). Les pays furent fortement incités à produire leur propre nourriture uniquement s'ils pouvaient le faire avec efficacité, et il ne leur était pas permis de faire des dépenses pour le stockage.

Ils étaient au contraire encouragés à importer des vivres dans les cas et lorsque ce serait nécessaire, étant donné que ceci était considéré plus efficace pour beaucoup d'entre eux qui étaient jugés n'avoir qu'un avantage « comparatif » dans la production d'exportations traditionnelles et nouvelles. Pour les ménages, l'accent proposé fut de garantir que les populations pauvres des zones rurales et urbaines pouvaient mettre en place divers moyens pour sécuriser des revenus ou de l'argent liquide (« moyens d'existence ») pour acheter des vivres, tout en encourageant les agriculteurs qui en sont capables à produire leur propre nourriture et des surplus à la vente aux « acheteurs nets » de produits alimentaires. Les importations furent considérées moins coûteuses pour le fisc et plus compétitives en termes de prix, même si cela hypertrophiait l'endettement gouvernemental. Conserver des réserves de grains à des coûts d'accumulation était considéré « irrationnel » et des fonds étaient mis en réserve pour acheter les produits alimentaires nécessaires, amenant de nombreux pays à tarir leurs réserves publics en grains.

En la circonstance, l'échec des politiques agricoles néolibérales et les obstacles structurels globaux pour réaliser une production alimentaire adéquate dans la région de la SADC menèrent plutôt à une escalade de l'insécurité alimentaire. La disponibilité d'une nourriture adéquate au niveau national fut partiellement réalisée dans quelques pays, excepté pendant les sécheresses sévères, alors que « l'accès » des ménages aux vivres était laissé aux lois du marché ; un nombre limité de groupes sociaux « vulnérables » fut l'objet d'une offre « ciblée » d'aide alimentaire. Des politiques agricoles orientées vers l'exportation dans des économies de plus en plus libéralisées et le retrait des subventions pour la production de produits alimentaires mirent à rude épreuve la « sécurité alimentaire des ménages ». De manière prévisible, un bon nombre de petits paysans, parmi les plus « nantis » qui dominaient la production et la vente des produits alimentaires domestiques, s'orientèrent vers l'agriculture d'exportation. Les importations na-

tionales de vivres augmentèrent, les pauvres améliorèrent à peine leur accès à la nourriture, étant donné la baisse des revenus et les pertes d'emplois. L'accès des ménages aux produits alimentaires disponibles varia selon les inégalités de revenus basées sur les classes sociales (Mkandawire et Matlosa 1993).

Graphique 5 : Tendence de la consommation de céréale par habitant de la SADC



Source : Basée sur les données de Earth Trends

Durant les années de sécheresse, des importations de vivres selon la formule « juste à temps » furent encouragées, y compris à partir de l'Afrique du Sud voisine et du reste du monde. Plus récemment, le Malawi et la Zambie exportèrent du maïs, ayant suivi les conseils des institutions de Bretton Woods, en subventionnant les paysans.

En conséquence, les pays de la SADC font face à des insécurité alimentaire chronique, surtout chez les pauvres, et les productions de vivres demeurent inadéquates. Les déficits de la production domestique régionale dans la SADC sont fréquents, tandis que les prix des produits alimentaires ont été volatils. Le volume annuel de céréales (maïs, petites céréales, blé et riz) nécessaire aux 250 millions d'habitants de la région de la SADC en 2008 était estimé juste en deçà de 30,5 millions de tonnes. Le niveau moyen de consommation de céréale par habitant de la région de la SADC se situait entre un sommet de 127 kg par personne en 1981 et 112 kg par personne en 1999, reflétant une sous-consommation en termes de besoins minimum caloriques par personne. La consommation annuelle par tête a décliné d'une moyenne d'environ 15 kg par personne, même si les taux annuels de croissance de la population ont baissé d'une moyenne de 3 pour cent entre 1980 et 1990 à une moyenne de 2 pour

cent les années suivantes. Cependant, le taux de consommation par habitant chuta brutalement pendant les années de sécheresse 1991-02 puis stagna pendant 12 ans. Certaines projections de consommation en calories en Afrique subsaharienne (Rosegrant 2008) qui posent comme hypothèse une production globale plus importante d'agro-carburant suggèrent que la consommation pourrait baisser de huit pour cent, à cause des coupes dans les dépenses en produits alimentaires des ménages.

La consommation et la production de produits alimentaires à rentabilité économique élevée (viande, produits laitiers et légumineuses) sont relativement faibles, mais la consommation par habitant de produits alimentaires riches en protéine d'un coût plus élevé varie remarquablement selon les pays comme le Malawi, la RDC et le Mozambique, ce dernier et l'Afrique du Sud se situant respectivement au bas et au sommet de l'échelle ; et dans chaque pays, à cause de la différenciation en classes sociales l'inégalité d'accès aux produits riches en protéine est encore plus forte que dans le cas des denrées de base. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est répandue, en particulier, chez les populations paysannes dépendantes de l'agriculture pluviale.

Cette sous-consommation a entraîné une crise alimentaire et sociale complexe, au sein de laquelle la non disponibilité relative et les coûts élevés des vivres ont affecté des millions de personnes pendant des décennies (Wiggins 2005). Elle a été encore aggravée par les sécheresses de 2001-2003. Depuis, les prix des denrées alimentaires augmentent. La santé se détériore, les effets sociaux d'une consommation insuffisante en calories ou les changements de comportements alimentaires (par exemple modification des catégories d'aliments consommés, réduction du nombre de repas, etc.) sont connus depuis longtemps. Dans la région de la SADC, le nombre de personnes mal nourries entre 1979 et 2003 a varié entre 18 et 38 millions selon les périodes. Les patrimoines familiaux s'érodent, entraînant diminution de la résilience et perte des moyens de subsistance. La morbidité et la mortalité augmentent aussi à cause de la vulnérabilité grandissante aux maladies hydriques (comme la malaria, le choléra et la diarrhée).

En apparence, ces vulnérabilités persistent parce que les « interventions » de l'État « sont mal ciblées et ne résolvent pas les principales contraintes ou chocs qui frappent les communautés... » ; et les programmes sont mal coordonnés (santé, éducation, VIH et SIDA, eau et assainissement), mais les déséquilibres commerciaux (au désavantage des pauvres) liés au pouvoir et à des politiques inadéquates (« qui découragent le commerce et le libre marché ») font problème (FEWSNET 2008). Les contradictions systémiques du régime alimentaire mondial ne sont pas considérées comme étant le problème !

La crise agricole dans la région de la SADC concerne en priorité une consommation inadéquate de produits alimentaires par ses populations actives urbaines et rurales, du fait d'une production agricole insuffisante et extravertie et d'un

commerce agricole inégal qui découle d'une mauvaise intégration aux marchés spéculatifs de capitaux sur les produits alimentaires et les intrants agricoles. Cette aberration se matérialise à travers la domination sous-hégémonique du capital sud-africain qui table sur une main-d'œuvre bon marché et mal nourrie en provenance de la région de la SADC ; et sur la base de la concentration de richesses et de terres (incluant les ressources naturelles et minières) parmi les minorités raciales et classes sociales. L'agrobusiness international domine les marchés agricoles (intrants et productions) et alimentaires de la région de la SADC, à travers ses sous-démembrements de capitaux stationnés en Afrique du Sud et les grands fermiers résidant dans le pays.

Si les politiques alimentaires de la région de la SADC, en particulier, l'appui budgétaire à l'agriculture et la protection du commerce, avaient été conçues en fonction des besoins en production et consommation des petits agriculteurs, avec l'objectif de réaliser la souveraineté collective et un développement régional équitable, la crise de consommation de produits alimentaires aurait été évitée. De nouveaux concepts et visions de la souveraineté alimentaire dans le contexte d'une économie mondiale de plus en plus hostile ont été proposés par des mouvements sociaux cherchant à transcender les concepts néolibéraux de sécurité alimentaire basée sur le marché, bien que les alliances mondiales de la société civile collent encore aux notions réformistes libérales d'amélioration marginale des moyens d'existence rurale. Dans la région de la SADC, seuls quelques mouvements sociaux épousent le concept de souveraineté alimentaire, alors que seuls les états zimbabwéen et malawite ont véritablement affronté le cadre agraire néolibéral, même si cela se fait à l'intérieur des contraintes hégémoniques générales imposées par les politiques néolibérales.

Les résistances agraires subordonnées au néolibéralisme

Il a fallu de longues luttes armées pour reprendre possession du foncier en Afrique du Nord, au Kenya et dans les anciens états lusophones, alors que la nationalisation de certaines terres dépossédées suivit l'indépendance dans les anciens protectorats comme la Tanzanie et la Zambie. Alors que le projet nationaliste des années 1960-1970 arrêta dans une certaine mesure l'aliénation des terres et la surexploitation des paysannats, les politiques d'ajustement structurel réintroduisirent cette trajectoire et la logique d'accumulation primitive. La remise en question de la domination des étrangers et de la minorité immigrante sur les terres d'Afrique australe n'a commencé qu'au Zimbabwe à partir de 2000, étant donné que les réformes foncières basées sur les lois du marché furent un échec en Afrique australe. En lieu et place, les politiques agricoles et d'occupation des terres libérées par les colons, y compris les réformes constitutionnelles initiées en Afrique à partir des années 1990, créèrent les conditions d'une deuxième vague d'aliénation du foncier au cours de ces mêmes années et la marginalisation

accentuée du paysannat incorporé par le capital, et préparèrent le terrain pour les récents accaparement du foncier.

Les réponses dominantes aux récentes crises alimentaires ont eu tendance à renforcer l'incorporation du paysannat aux marchés mondiaux volatils et à étendre l'aliénation du foncier, augmentant la dépendance aux importations. L'expansion du capital basé en Afrique du Sud dans le système vivrier des régions de la SADC s'accroît et, à présent, s'étend à une logique de supermarché des monopoles de la distribution de détail des produits alimentaires, impliquant le capital européen et des prix en hausse des intrants alimentaires et agricoles et un nouveau rôle de courtage joué par des fermiers blancs d'Afrique du Sud et du Zimbabwe dans la négociation et la gestion de concessions foncières pour la production de vivres, de sucre et d'agro-carburant à des fins d'exportation par de grandes firmes agricoles de l'Occident, de l'Est et du Sud, sous l'égide de structures capitalistes oligopolistiques.

En Afrique, les réponses radicales à l'aliénation du foncier, à la crise alimentaire et à l'effondrement du paysannat qui ne sont pas sous le commandement des bailleurs sont limitées en nombre, tandis que l'activisme des mouvements sociaux a en général été inefficace. Des réponses populaires concernant en particulier les résistances à l'accaparement inéquitable des terres comprennent des occupations de sols par les populations et d'autres formes de lutte pour l'accès aux ressources qui, tout en étant en majorité isolées et localisées, ont gagné en intensité par endroit (Rajeev Patel à paraître), considérant leur répression par les États africains.

Le Programme accéléré de réforme foncière (PARF) mise en œuvre au Zimbabwe à partir de 2000, qui a mené à une vaste redistribution des terres agricoles du pays et à la socialisation des droits de propriété, est un exemple de réforme agraire radicalisée, même si celle-ci s'est déroulée dans le contexte de contraintes structurelles et institutionnelles imposées par le néolibéralisme. Le programme a exproprié d'immenses surfaces de terres agricoles appartenant à plus de 3 000 fermiers blancs et 20 grands domaines appartenant à des étrangers et a alloué gratuitement ces terres à environ 150 000 familles bénéficiaires sans terre issues du paysannat et de la population urbaine. D'un autre côté, il fournit des terres à un grand ensemble de bénéficiaires de plus de 20 000 Africains de race noire appartenant à la « classe moyenne » et à « l'élite », tout en conservant les sols vitaux aux domaines agro-industriels de production de sucre et à la préservation de la faune sauvage.

Entre-temps, l'État élargissait ses terres agricoles de 18 à 24 domaines et réactivait l'agriculture par les sociétés d'État. Environ 20 pour cent des ces fermes d'État sont maintenant des entreprises en coparticipation, avec des capitaux étrangers de l'est, combinés à des capitaux domestiques publics et privés. Plus de 95 pour cent des terres agricoles du Zimbabwe sont à présent propriété

de l'État et sont attribuées principalement à travers des autorisations d'utilisation accordées aux paysans et des baux pour les fermes « commerciales », maintenant de taille moyenne, tandis que quelques fermes demeurent des terres franches. La plupart des bénéficiaires perçoivent leur mode d'occupation comme sûr, avec seulement 5 pour cent ayant vécu des expulsions. Beaucoup d'entre eux investissent sur les terres attribuées, même si certains des nouveaux fermiers de taille moyenne et le capital financier plaident pour des droits de propriété privés pour attirer « l'investissement ».

Il ne fait aucun doute qu'un nombre moins important que prévu d'anciens ouvriers agricoles a obtenu des terres, bien qu'en général le travail en zone rurale ait été relativement libéré du monopole d'une poignée de grands employeurs fermiers, pendant que le maintien de la pratique rétrograde de « location mixte de lopin de terre contre main-d'œuvre agricole » fait maintenant face à une résistance de la part des travailleurs. La réforme agraire a intégré les autorités territoriales précédemment séparées et les barrières économiques spatiales qui séparaient les terres des paysans des zones jadis occupées par les anciennes grandes fermes commerciales, résultant en de plus grands flux de personnes, de biens et de services entre elles. L'extension de l'autorité locale héréditaire au sein des zones des terres redistribuées a l'implication potentiellement rétrograde de renforcer les relations patriarcales qui fragilisent les droits des femmes au travail et à la propriété foncière. Un aspect rétrograde majeur de la représentation disproportionnée des bénéficiaires de la classe moyenne et de celle des élites est que certains d'entre eux, y compris les détenteurs de parcelles multiples, plaident pour des attributions de terres encore plus importantes et réclament des droits de biens en propriété franche, tandis qu'un petit nombre met en sous-location ses terres à d'anciens grands fermiers. La conséquence est une nouvelle inégalité interclasse dans le contrôle des ressources publiques et l'influence sur les politiques agraires.

En contexte comparatif cependant, la redistribution a significativement changé les relations de propriété en termes de distribution relative du foncier et de socialisation des droits de propriété. Ceci a créé la perspective d'un changement agraire progressiste, si des politiques agraires socialement justes et de développement, telles que la souveraineté alimentaire, sont mises en œuvre. Déjà, le changement agraire implique l'élargissement de la base de production alimentaire et une augmentation de la productivité chez les agriculteurs de petite et moyenne dimension comparativement à leurs niveaux précédents, bien que ceux-ci restent faibles, en grande partie, pour cause de pénuries d'engrais, d'installations d'irrigation et de moyens de traction. Ces pénuries proviennent de capacités réduites d'approvisionnement en intrants agro-industriels et de contraintes de change sur les importations, dues en partie à l'isolement international du Zimbabwe. Les pénuries d'intrants et les nouvelles inégalités dans l'accès aux intrants agricoles, les subventions publiques et les moyens financiers disponibles

limités ont surtout affecté le paysannat, alors que le récent retour du capital agraire d'affaires pour sous-traiter la production de tabac, de sucre et de coton a réintroduit un degré d'obsession pour une agriculture tournée vers l'exportation, tandis que la production céréalière reste insuffisamment financée.

De nouvelles alliances du capital multiracial domestique et étranger dominent maintenant les marchés restructurés des intrants et productions agraires, de plus en plus gouvernés à travers des relations de sous-traitance exploiteuses, tout en exposant les nouveaux agriculteurs à des termes internationaux de l'échange inéquitables. Les prix obtenus par la majorité des petits producteurs de maïs, de coton et de certaines graines oléagineuses sont en deçà des cours mondiaux, malgré le contrat chinois de fourniture d'intrants en contrepartie de l'achat de la production agricole. Le soutien actuel de l'État et des bailleurs en intrants est minimaliste et offre peu de matériels agricoles et d'investissements en infrastructures, en grande partie parce qu'il n'appuie pas la revitalisation des industries domestiques d'intrants agricoles.

Une agriculture sous contrats privés et des marchands de produits agricoles dominent les marchés agraires, du fait de la capacité budgétaire réduite de l'État dans un cadre de politique économique « dollarisé » et de la soi-disant « illiquidité » du secteur financier qui sont ostensibles, du fait de « l'absence de confiance des investisseurs ». La Chine a étendu la base de financement de la réforme agraire pour combler le fossé financier laissé par le capital financier européen en fuite, mais les allocations financières à l'agriculture et à l'agro-industrie restent inadéquates.

L'expérience du Zimbabwe suggère que même sous le libéralisme, le potentiel d'une réforme à grande échelle en soutien au paysannat existe, surtout lorsque des griefs sur la concentration des terres liés à la domination d'une minorité raciale et étrangère sont pris en charge par une coalition nationaliste radicalisée qui voit la participation de mouvements paysans. Cependant, la coalition nationaliste transversale aux classes opère encore au sein de structures de politiques néolibérales et celles-ci introduisent en un temps limité des distorsions distributives agraires, y compris celles amenées par des clivages de classes, d'ethnie et de genre, reflétant une structure de pouvoir politique hiérarchique de classe et patriarcale. De plus, puisque le capital n'avait pas totalement été expulsé par la réforme agraire au Zimbabwe, et que les sources autonomes de financement agraire sont limitées, les contradictions internes aux classes ont permis au capital international (politiquement responsable) de reconstituer des relations agraires inégales, utilisant les marchés domestiques libéraux liés au régime commercial mondial inégal.

Le cas du Malawi, d'un autre côté, représente la tentative radicale d'un État nationaliste en tant que force agraire devant la récente crise alimentaire. Cette tentative a impliqué des efforts prolongés de l'État pour subventionner les intrants à la production pour les paysans depuis la sécheresse de 2003. Ceci a conduit à

une augmentation substantielle dans la production de maïs et l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire nationale, ainsi que quelques exportations de maïs, malgré le fait que des segments de la population pauvre continuent d'être confrontés à un accès inadéquat à la nourriture et la persistance de la malnutrition. De plus, l'expérience du Malawi implique de fournir des subventions aux importations commerciales d'engrais dominées par l'agro-business oligopolistique, qui a, en réalité, accentué l'incorporation des paysans dans les monopoles de l'agro-business qui contrôlent les intrants agricoles. La « réussite » a aussi permis la croissance continue d'une agriculture tournée vers l'exportation parmi les agriculteurs de taille moyenne et les domaines appartenant à des étrangers.

La stratégie agraire bimodale suivie par le Malawi suggère cependant que le paysannat peut être redynamisé partant des interventions de l'État contre la volonté des conditionnalités des institutions financières internationales, lorsqu'une coalition de l'exécutif et des parlementaires est en faveur de la reproduction sociale du paysannat et remet efficacement en question les éléments clé de l'aide des bailleurs sous un régime néolibéral. Néanmoins, dans les deux cas du Zimbabwe et du Malawi, le maintien du cadre d'ensemble de politique néolibérale limite les perspectives de souveraineté alimentaire et, plus encore, l'avancement d'un modèle de développement plus articulé et durable, indépendant du capital de monopole.

Les alternatives : souveraineté alimentaire collective et droits fonciers inaliénables

La malnutrition étendue et la pauvreté liée à l'alimentation en Afrique australe montre l'échec de la totalité de la région à résoudre ses questions agraires fondamentales d'avancement de la reproduction sociale de ses paysannats qui constituent la majorité de sa population. Les forces de production agraires à la base sont sous-développées et la production de vivres par habitant a été en déclin, sauf dans quelques enclaves à l'abri de l'insécurité alimentaire, principalement dans la zone minière d'Afrique du Sud et dans des zones têtes de pont de l'agriculture commerciale. Cette trajectoire d'un développement désarticulé, de relations commerciales inégales et de développement régional déséquilibré reflète la préoccupation politique (et la politique) avec des marchés d'exportation étroits de consommateurs de la classe moyenne et supérieure, aux dépens de la majorité de pauvres, sous la direction de l'agro-business et du capital financier.

La récente crise mondiale des prix des produits alimentaires n'a fait que mettre à nu les déficiences historiques du système agricole extractif de production et de distribution de produits alimentaires basé sur le capital financiarisé oligopolistique de la région de la SADC, comme ailleurs en Afrique. Ce processus est une partie intégrante de la logique exploiteuse du système inégal « mon-

dial » de production de denrées alimentaires et de la crise du capitalisme. Les tentatives récentes pour « remettre sur pieds » ce système mondial inéquitable de production alimentaire, à travers de nouveaux accaparements de terres et de nouvelles conditionnalités d'aide qui cherchent à subordonner davantage le paysannat, ne peuvent que perpétuer la baisse de la production alimentaire dans le Sud. On ne peut pas s'attendre à ce que le capitalisme, en particulier les intérêts de l'agrobusiness et du capital financier, puisse spontanément promouvoir la productivité alimentaire africaine pour développer la sécurité alimentaire et les modes de subsistance, en appuyant les besoins technologiques des petits producteurs, à moins que le capital soit dans l'obligation de le faire par l'intervention de l'État et la pression populaire (Patnaik 2008). L'expansion agricole dépend des marchés et des technologies occidentaux, ce qui perpétue l'échange inégal et l'extraction du surplus. A présent le capital étranger et les élites locales cherche une « estocade » pour universaliser la marchandisation du foncier et son aliénation, en étendant les relations d'agriculture par contrat avec les paysans, en direction du renforcement de l'accumulation par la dépossession et le déplacement des paysannats, aux dépens de la souveraineté alimentaire et de la reproduction sociale.

L'alternative proposée est celle qui appuie les priorités d'une civilisation de souveraineté alimentaire et une utilisation durable des ressources par de petits producteurs autonomes, y compris ceux chez qui la démocratie est inclusive et effective, partant des progrès sociaux. Les approches alternatives au développement de la transformation agraire nécessiteront différents choix de politiques concernant les denrées agricoles à produire pour des gains sociaux et la [re]distribution des moyens de production de nourriture (en particulier de la terre, des semences et de l'eau) et davantage d'investissements sociaux nécessaires pour supporter un développement rural systémique. Un accent pour développer les ressources humaines du paysannat est essentiel pour restructurer le circuit de production alimentaire, y compris à travers la recherche endogène et les capacités de vulgarisation, une meilleure protection commerciale des consommateurs et des mouvements d'agriculteurs, et pour influencer la mise en œuvre des prises de décision et des programmes agraires. Les États de la SADC devraient rechercher des réformes agraires plus holistiques qui inversent le déclin de la production alimentaire domestique et l'insécurité alimentaire, y compris l'exposition à des chocs extérieurs et une plus grande dépendance. Un tel basculement ne peut pas être uniquement national. Il doit contrer l'actuelle approche fonctionnelle basée sur le marché concernant l'intégration régionale suivie par la région de la SADC et en lieux et places construire un cadre de politique régionale industrielle (et agraire), qui inverse systématiquement l'ouverture de la région (à travers une « harmonisation » commerciale et monétaire) vers une plus grande mal-intégration dans l'économie mondiale. La production autonome de technologies agricoles durables et d'un plus grand approvisionnement domestique d'intrants centrés sur les produits alimentaires locaux et les industries locales est essentielle pour réduire la dépendance à des marchés de

produits agricoles et financiers extérieurs volatils. Cela nécessite une réorientation de la politique agricole de la région de la SADC en direction de stratégies collectives pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire, sur la base d'initiatives collectives de développement agricole.

La résolution de la question agraire dans la région de la SADC pourrait bénéficier d'une redistribution intégrale dynamique du foncier aux petits producteurs et de l'intégration régionale des économies, en utilisant des stratégies autocentrées qui se fondent sur une diversité de complémentarités et la solidarité, comprenant la promotion d'un marché régional d'intrants et de productions agricoles et une industrialisation équitable. La création de systèmes de production alimentaire durables appuyés par l'État et de réserves pour combattre les déficits de productivité et la vulnérabilité aux sécheresses est essentielle. Substituer la production régionale aux importations essentielles (grains, viande bovine, produits laitiers, etc.), dans un processus qui réduit l'exportation de valeurs brutes et qui augmente l'emploi régional, la productivité de la main-d'œuvre et les revenus et qui élargit ainsi les marchés régionaux agrégés (et, si possible, restreint la migration), est un prérequis pour la souveraineté alimentaire.

La souveraineté alimentaire nécessite des politiques qui défendent les droits inaliénables des petits producteurs au foncier et qui se basent sur un développement socialement et économiquement progressiste du paysan et des sociétés qui, en se développant, et à partir de leurs institutions politiques, construisent une démocratie de fond, basée sur le progrès social.

Notes

1. William Tabb (2008) montre comment 440 millions d'hectares supposément sous-utilisés au Brésil (100 millions d'hectares), au Venezuela, en Guyane et au Pérou (80 millions d'hectares), dans l'ancienne URSS (40 millions d'hectares) et en Afrique (120 millions d'hectares) sont en train d'être convoités par des entreprises offshore de l'agrobusiness.
2. Par exemple, la zone de culture du maïs a augmenté de 1 pour cent par année, alors que le rendement était en hausse de 1,9 pour cent. Les zones de culture du sorgho et du mil ont augmenté de 0,4 et 0,6 pour cent par an, alors que l'augmentation de leur rendement était à 2 et 1,5 pour cent respectivement.
3. La Zambie et le Mozambique possèdent de larges espaces de terres potentiellement arables qui sont inutilisés, alors que des pays comme le Malawi et Maurice ont des degrés extrêmes de pénurie de terres, avec de faibles niveaux par habitant de terres arables (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique 2004).
4. Les produits agricoles commercialisés ont augmenté de 130 pour cent de janvier 2002 au milieu de l'année 2008 et de 50 pour cent de janvier 2007 à juin 2008 (Mitchell 2008:2). Les grains ont montré les augmentations de prix les plus précoces et les plus élevées à partir de 2005, bien que les récoltes mondiales de grains en

2004-5 aient été de 10 pour cent plus importantes qu'au cours des trois années précédentes et d'environ 9 pour cent de plus que la récolte 2005-6. Les prix des matières grasses et des huiles ont augmenté à la mi-2006, bien que les saisons 2004-5 et 2005-6 aient enregistré des récoltes record de graines oléagineuses.

Bibliographie

- ActionAid, 2007, *The World Bank and Agriculture: a Critical Review of the World Bank's World Development Report*. London: ActionAid (Discussion paper).
- Alden Wily, L., 2008, *Whose Land is It? Commons and Conflict States Why the Ownership of the Commons Matters in Making and Keeping Peace*. Rights and Resources Initiative, Washington.
- AGRA, 2007, « Agra-alliance », disponible sur www.agra-alliance.org
- Amanor, K., 2008, « Sustainable Development, Corporate Accumulation and Community Expropriation: Land and Natural Resources in West Africa », in Kojo S. Amanor and Sam Moyo (eds), *Land and Sustainable Development in Africa*, London and New York, Zed Books.
- Arrighi, G., 1973, 'International Corporations, Labour Aristocracies, and Economic Development in Tropical Africa', in Arrighi, G. and Saul, J. (eds.), *Essays on The Political Economy of Africa*, 2009, New York.
- Berg, R., 1981, *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa: An Agenda for Action*, Washington, World Bank.
- Bernstein, H, 2005, « Rural land and Land Conflicts in Sub-Saharan Africa » In S Moyo & P Yeros (Eds), *Reclaiming the Land: The Resurgence of Rural Movements in Africa, Asia and Latin America*. London, Zed Books.
- Chachage, C, 2009, *A Tale of Two Laws: Dual Democratization of Land Governance in Tanzania*. Paper presented at a Conference on Democratization in Africa, Leeds, UK, 4 - 5 December 2009. Cotula, L., Vermeulen, S., Leonard, R and Keeley, J., 2009, *Land Grab or Development? Agricultural Investments and International Land Deals in Africa*. IIED, FAO and IFAD.
- Glantz, M.H., Betsil, M. et Crandall, K., 2007, *Food Security in Southern Africa: Assessing the Use and Value of ENSO Information*. Chapter four: *The 1991/92 Drought: Historical Context*. University Corporation for Atmospheric Research (UCAR). Disponible sur www.isse.ucar.edu/sadc/chptr4.html
- Mafeje, A., 1999, *Imperatives and Options for Agricultural Development in Africa: Peasant or Capitalist Revolution?* (unpublished essay).
- Mafeje, A., 2003, *The Agrarian Question, Access to Land and Peasant Responses in Sub-Sahara Africa*, UNRISD Programme papers on Civil Society and Social Movements.
- Mamdani, M., 1996, *Citizens and Subjects: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, UK, Princetown University Press.
- Manji, A., 2006, *The Politics of Land Reform in Africa: From Communal Tenure to Free Markets*, London and New York, Zed Books.
- Migot-Adholla, S. E., 1994, « Land, Security of Tenure and Productivity in Ghana », in Bruce, J. W. and Migot-Adholla, S. E. (eds), *Searching for Land Tenure Security in Africa*, Dubuque: Kendall/Hunt Publishing Company, pp. 169-198.

- Moyo, S. et Yeros, P., 2005, « The Resurgence of Rural Movements under Neoliberalism » In Sam Moyo and Paris Yeros (eds), *Reclaiming the Land: The Resurgence of Rural Movements in Africa, Asia and Latin America*, London, Zed Books.
- Moyo, S., 2008, *African Land Questions, Agrarian Transitions and the State: Contradictions of Neoliberal Land Reforms*. CODESRIA Green Book Series. CODESRIA 2008.
- Ng, Francis, et Yeats, A. 1996, Open Economies Work Better! Did Africa's Protectionist Policies Cause Its Marginalization in World Trade? World Bank, Working Paper, No. 1636.
- Roberts, S., 2008, Prices of Grain, Flour, Mealie Meal and Bread, Unpublished.
- Rosegrant, M.W., 2008, Biofuels and Grain Prices: Impacts and Policy Responses. Testimony for the US Senate Committee on Homeland Security and Governmental Affairs. Washington DC.
- Rukuni, M. ; Tawonenzi, P. et Eicher, E.K., avec Munyuki-Hungwe, M. et Matondi, P. (eds.), 2006, *Zimbabwe's Agricultural Revolution Revisited*, Harare: University of Zimbabwe Publications.
- Shivji, I., 1998, *Not Yet Democracy: Reforming Land Tenure in Tanzania*, International Institute for Environmental and Development (Drylands Programme), Hakiardhi (Land Rights Research and Resources Institute), and the Faculty of Law, University of Tanzania.
- Sibanda, A, 1988, « The Political Situation », in *Zimbabwe's Prospects: Issues of Race, Class, State and Capital in Southern Africa*, edited by Colin Stoneman, London and Basingstoke: Macmillan Publishers.
- Tabb, W. K., 2008, The Global Food Crisis and What Has Capitalism to do With it. Disponible sur www.networkideas.org/focus/Jul2008/fo28_Global_Food_Crisis.htm
- Tsikata, D., (forthcoming), *Introduction, in Tsikata and Golah (eds) Globalisation, Gender and Land Tenure*, Zubaan, Merlin and IDRC, Delhi, London and Ottawa.
- UNCTAD, 2008, UNCTAD Handbook of Statistics 2008. United Nations, New York and Geneva.
- UNECA, 2004, Assessing Regional Integration in Africa. ECA Policy Research Report. Economic Commission for Africa. Addis Ababa, Ethiopia.
- UNEP, 2002, Africa Environment Outlook: Past, Present and Future Perspectives. Earthprint Ltd, England.
- Von Braun, J. ; Meinzen-Dick, R., 2008, « Land Grabbing » by Foreign Investors in Developing Countries: Risks and Opportunities. IFPRI Policy Brief 13, April 2009. IFPRI.
- Wahenga, brief, 2007, Bio-fuel Production and the Threat to South Africa's Food Security.
- Wahenga, Brief Number 11, April 2007, Regional Hunger Vulnerability Programme (RHVP). www.wahenga.net
- World Bank, 2008, *World Development Report 2008: Agriculture for Development*, Washington DC, The World Bank.
- World Bank, 2002, *Land Policy for Pro-Poor Growth and Development*, Washington DC, World Bank.